

**Complément d'avis n° 2020/06-05
relatif à l'accréditation de
l'École nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux
(Grenoble INP - Esisar)
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rapport intermédiaire concernant la prise en compte des recommandations et **tableau de suivi des recommandations** demandés dans l'avis n° 2020/06-05.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux ;
- Vu la note de synthèse établie par Didier ERASME, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 19 avril 2023,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **favorablement** du rapport transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 19 avril 2023.



La présidente
Elisabeth Crépon